



**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE
MEDITERRANEAN**
ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA MEDITERRANEE
الجمعية البرلمانية للبحر الأبيض المتوسط

**2ème Commission Permanente sur la Coopération Economique,
Sociale et Environnementale**

Le changement climatique: En route pour Paris 2015

Rapporteur: L'Hon. Michel Vauzelle (France)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mes chers collègues,

Le changement climatique est l'un des défis majeurs de notre temps. Si de nombreux progrès ont été faits au cours des dernières décennies pour inverser cette dynamique malheureuse, il est nécessaire de renforcer la stratégie globale de lutte contre le changement climatique, qui n'est pas encore tout à fait au point. Nous ne pouvons pas nous contenter des discours habituels, nous avons besoin de décisions applicables immédiatement. C'est là tout l'enjeu du Sommet de Paris.

Les échecs successifs des gouvernements à parvenir à un accord ne nous laissent plus d'autre choix que de prendre toute notre part en tant que législateurs dans ce processus de décision globale.

Nous sommes d'autant plus légitimes pour le faire que la région méditerranéenne que nous représentons fait partie des plus vulnérables à ce dérèglement.

*

Nous ne comptons plus les inondations, les tempêtes et les incendies qui dévastent nos territoires et nos ressources. C'est aussi notre autosuffisance énergétique qui est en jeu. Aujourd'hui, le temps des énergies fossiles est compté. Facteurs d'émission de gaz à effet de serre, elles sont responsables du réchauffement climatique. L'enjeu crucial de limitation de la hausse des températures en dessous de 2°C ne saurait être atteint sans une promotion

accrue des énergies renouvelables dont la Méditerranée est bien dotée mais qu'elle n'utilise pas suffisamment.

L'Assemblée parlementaire de la Méditerranée s'engage dans ce sens à aider les parlementaires méditerranéens à soutenir cette transition énergétique, dans sa stratégie 2013-2017. Elle devra rester mobilisée sur ces questions climatiques comme elle l'a montré auparavant avec la Déclaration de Malte.

Il convient aux parlementaires méditerranéens d'élaborer une stratégie coopérative pour préparer de façon adéquate la 21^{ème} conférence des parties qui se tiendra à Paris et qui ne peut en aucun cas décevoir les populations. Le 5^{ème} rapport d'activité du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) est alarmant. Le changement climatique que nous connaissons est sans précédent pour la planète : hausse du niveau des mers, réchauffement et acidification des océans,...

Les politiques d'atténuation ne suffisent plus aujourd'hui à limiter l'impact du réchauffement climatique. Nous devons mobiliser – c'est notre devoir et notre légitimité – la communauté internationale sur les politiques d'adaptation afin d'éviter une inertie irréversible. Plus tôt ces mesures seront prises, plus elles seront économiquement viables et efficaces. En tout état de cause, notre consommation de combustibles fossiles devra être éliminée d'ici 2100.

*

La Méditerranée est la région la plus affectée par le changement climatique, sur plusieurs aspects :

- En termes d'économie tout d'abord. Les secteurs économiques principaux d'Europe du Sud sont les plus vulnérables au changement climatique comme le tourisme, l'agriculture ou la foresterie.
- En termes de sécurité alimentaire ensuite. La baisse des précipitations en Afrique du Nord a des conséquences directes sur les productions agricoles.
- En termes de sécurité humaine, les petites îles tout comme les zones côtières de faible altitude, nombreuses en Méditerranée, seront particulièrement affectées et forceront à des mouvements de population.
- C'est enfin la sécurité énergétique qui est en jeu. Le changement climatique menace la croissance et le développement économique par ses conséquences physiques. Il peut par-là aggraver des facteurs de tensions et de conflits. La dépendance énergétique de l'économie mondiale à des ressources limitées de combustibles fossiles venant en partie du Golfe Persique pose des problèmes de sécurité

d'approvisionnement et de contrôle des ressources qui peuvent également conduire à des conflits violents.

Face à ces enjeux, notre assemblée ne peut se contenter de simples appels, ou d'encouragements. Elle doit porter des propositions concrètes, telles que la taxe carbone ou la constitution d'agences d'expertise méditerranéennes pouvant mobiliser les savoir-faire nécessaires aux transitions qui découlent de la lutte contre le changement climatique.

*

Les avancées récentes portent à croire que nous nous dirigeons vers un accord global. La Chine et les Etats-Unis d'Amérique se sont fixé des objectifs sans précédents qui, s'ils sont respectés, contribueront de manière significative aux efforts internationaux sur le changement climatique.

A Lima, en décembre dernier, un accord a fini par être adopté. Il ne sera néanmoins pas suffisant.

A Paris, nous devrons être ambitieux pour aboutir à un accord juridiquement contraignant quant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nous, parlementaires méditerranéens, devrons contribuer à répondre aux questions restées sans réponses à Lima :

- L'effort d'adaptation au changement climatique ;
- La méthode de financement de l'action climatique des pays en développement ;
- Le financement par les pays riches des réparations aux dommages et pertes climatiques infligées aux pays pauvres.

La vie de nos concitoyens en dépend.

C'est pourquoi, j'ai proposé à l'APM de prendre toute sa place lors de la 1^{ère} conférence des parties méditerranéennes contre le changement climatique « MEDCOP 21 », qui se tiendra à Marseille les 4 et 5 juin prochains. Cette conférence sera l'occasion pour les parlementaires méditerranéens de faire des propositions concrètes pour lutter contre le changement climatique qui atteint nos territoires de manière significative. Le Président de la République m'avait demandé un rapport sur la Méditerranée des projets. Je lui ai proposé d'organiser cette MEDCOP 21 et il l'a accepté. C'est pourquoi il sera présent à Marseille.

*

Le Monde et nos concitoyens méditerranéens nous attendent sur ces questions cruciales. Le Président de la République François Hollande a affirmé sa volonté de parvenir à un accord global à Paris, lors de la COP 21.

Tous les acteurs, de la société civile aux Gouvernements en passant par les parlementaires doivent contribuer ensemble à la concrétisation d'un accord mondial juridiquement contraignant contre le changement climatique. Il en dépend de notre avenir et de celui des générations futures.

C'est pourquoi, chers collègues, je vous invite à vous exprimer en faveur de cette résolution.
